

Procès-Verbal du Conseil d'école n°3

- 17 juin 2019 - 17h

➤ **Présents :**

Directrice : Mme Blin

Enseignants Maternelle : Mmes Virleux, Larrieu, Clauson, Fayard, Schmid, Bionda

Enseignants Élémentaire : Mmes Cazaubon, Bollard, Sassolas, Demars, Augustin, Pupier, Pitaud, Jullien, Faure, Demarcq, Goyon

RASED : Mme Boisson

DDEN : M. Lecomte

Parents d'élèves : Mmes Alleg, Badri, Bahri, Hafiane, Hassani, Slaoui, Leroux, Germani / M. Alleg, Brunel

Maison de l'enfance : M. Naton, Vito

Mairie/cadre DEES : Mme Louis-Chevrau

➤ **Excusés :**

IEN : Mme Goulefer

Élue : Mme Picot (*Conseil Municipal*)

DDEN : Mme Vigne

Infirmière scolaire : Mme Vignon

Enseignants : Mme Gaulin-Teyssier, Gelly

ATSEM: Mmes Arioua Zerrouk, Belbecir, Brun, Chibout, Djelloud, Gasmi, Kanoun, Pistol

Parents : Mme Bouaziz / M. Ferhat, Meradef

Ordre du jour :

1. Tour de table des participants
2. Validation du procès-verbal du deuxième conseil d'école 2018-2019
3. Préparation de la rentrée / profilage de l'année 2019-2020 :
 - Effectifs, CP et CE1 dédoublés
 - Organisation pédagogique
 - Liste de fournitures
4. Règlement intérieur 2019-2020
 - Présentation du nouveau règlement départemental des écoles
 - Présentation du nouveau règlement intérieur de l'école et vote
5. Projets « passerelle »
 - 1ère scolarisation
 - Liaison GS/CP
 - Liaison CM2/Collège
6. Vie de l'école :
 - Stages de Réussite d'été (CM)
 - Retour sur les différents projets menés
 - Projets de fin d'année / Sorties
7. Kermesse du 28 Juin
 - Organisation
8. Maison de l'enfance :
 - Bilan de l'année
 - Présentation de l'été
 - Prévision pour la rentrée 2019

1/ Tour de table des participants

2/ Validation du procès-verbal du deuxième conseil d'école 2018-2019

- Les membres du conseil d'école ayant voix délibérative sont les suivants :

- ◆ Le directeur d'école;
- ◆ Deux élus : le maire ou son représentant, un conseiller municipal désigné par le Conseil Municipal;
- ◆ Les maîtres de l'école (et les maîtres remplaçants en exercice au moment du vote);
- ◆ Un des maîtres du RASED choisi par le conseil des maîtres;
- ◆ Les représentants des parents d'élèves;
- ◆ Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

Les autres membres du Conseil peuvent s'exprimer à titre consultatif.

- Le PV du 2^{ème} conseil d'école (en date du 7 mars 2019) est validé à l'unanimité après une brève relecture.

3/ Préparation de la rentrée / profilage de l'année 2019-2020 :

➤ Effectifs

Maternelle

TPS	PS	MS	GS	TOTAL	
43	55	65	70	233	+ 12 forains

(ouverture 9^{ème} classe à 233)

Élémentaire

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	
45	53	58	38	40	234	+ 15 forains

45 CP + 53 CE1 + **136** autres niveaux (ouverture 7^{ème} classe non CP/CE1 à 157 « autres niveaux »)

Effectif total Groupe scolaire = **467**

➤ CP et CE1 dédoublés

- En 2018/2019, l'école a bénéficié du dédoublement des classes de CP, qui sera toujours effectif en 2019/2020. La mutualisation de deux salles avec la Maison de l'enfance a permis la séparation physique de ces 4 classes. Ces classes sont également regroupées à 24 quelques heures par semaine afin de permettre l'intervention de deux des enseignantes avec de petits groupes d'élèves de CE1 et GS.

- En 2019-2020, ce sont les classes de CE1 qui bénéficieront à leur tour du dédoublement des classes. Le groupe scolaire de disposant plus de local supplémentaire, ces 2 classes seront organisées en co-intervention, avec deux enseignants dans chaque classe. Il sera cependant possible pour l'un des deux enseignants de prendre en charge un groupe d'élèves dans une autre pièce sur certains temps.

➤ Organisation pédagogique : enseignants

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
Départs ←	- Léah SCHMID (+ Mélanie ANCILOTTO, Complément de Mme GAULIN-T.)	- Elsa PUPIER - Mylène GELLY - Laura FAURE (à confirmer)

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
Arrivées ⇨	- Isabelle GUDEFIN - Maxence SAGE	- Morgane PAUTROT - Lydia FEUILLET - Sabine LOURY - (+ Alexandra JULLIEN)* - (+ Pauline JOANNON)* - ?

* Déjà en poste dans l'école cette année

➤ **Organisation possible des classes (Projet pouvant encore évoluer en fonction des effectifs)**

Maternelle

→ Ouverture d'une 9^{ème} classe

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Niveau	TPS	TPS/ PS	PS	PS/MS	MS	MS/GS-a	MS/GS-b	MS/GS-c	MS/GS-d

Élémentaire

→ Maintien des 10 classes = 14 classes en comptant les dédoublements des CP et CE1

Bâtiment A

	1	2	3	4	5 et 6	7 et 8	9
Niveau	CP-a 12	CP-b 12	CP-c 12	CP-d 12	CE1-a dédouble	CE1-b dédouble	CE2-a

Bâtiment B

	10	11	12	13	14
Niveau	CE2-b	CE2/CM1	CM1/CM2-a	CM1/CM2-b	CM1/CM2-c

➤ **Liste de fournitures**

- La liste de fournitures a été mise à jour pour l'année 2019/2020.
 - **Modifications en élémentaire :**
 - CM : Suppression des feuilles mobiles / ajout d'1 compas
 - Ajout d'une 2ème boîte de mouchoirs
- La liste sera fournie à tous les enfants dans les prochains jours (cf. Annexe 1).

4/ Règlement intérieur 2019/2020

• **Présentation du nouveau règlement départemental des écoles**

Un nouveau Règlement Départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques du Rhône est paru cette année, en date du 23/11/2018.

Ce règlement est arrêté par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Rhône (DASEN), après avis du conseil départemental de l'éducation nationale.

Il abroge et remplace le précédent règlement (*Le dernier règlement départemental datait du 30/06/2014*).

Ce règlement fournit des indications pour l'élaboration du règlement intérieur de chaque école. Il est également recommandé de joindre la « Charte de la Laïcité » au règlement intérieur.

- Ce règlement est conçu avec de nouvelles entrées :

1 – Organisation et fonctionnement des écoles

- 1.1. Admission et scolarisation
- 1.2. Organisation du temps scolaire et des Activités Pédagogiques Complémentaires
- 1.3. Fréquentation de l'école
- 1.4. Accueil et surveillance des élèves
- 1.5. Le dialogue avec les familles
- 1.6. Usage des locaux, hygiène et sécurité
- 1.7. Les intervenants extérieurs à l'école

2 – Droits et obligations des membres de la communauté éducative

- 2.1. Les élèves
- 2.2. Les parents
- 2.3. Les personnels
- 2.4. Les partenaires et intervenants extérieurs
- 2.5. Les règles de vie à l'école

3 – Le règlement intérieur de l'école

- 3.1. Les principes
- 3.2. Le contenu du règlement intérieur d'une école
- 3.3. Son utilisation

• Présentation du nouveau règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de notre école a été réécrit en reprenant ces indications et en s'adaptant au contexte de notre école :

→ Les horaires ont été modifiés en respectant les nouveaux rythmes 2019/2020 :

Maternelle		Elémentaire	
Accueil	8h20 à 8h40	Accueil	8h20 à 8h30
Sortie	11h20 à 11h30	Sortie	11h30 à 11h40
Accueil	13h35 à 13h45 *	Accueil	13h35 à 13h45
Sortie	16h35 à 16h45	Sortie	16h45 à 16h55

→ Les horaires d'accueil sur temps scolaire ont été réadaptés l'après-midi (15h15), car les horaires de récréations seront modifiés (avec les après-midi allongées).

• Temps de lecture

• Vote : → Le **nouveau règlement 2019-2020 est validé à l'unanimité (cf. Annexe 2)**

5/ Projets « passerelle »

➤ 1ère scolarisation

• Lien avec la Crèche « Gribouille » : lundi 27 mai, mardi 28 mai et mercredi 29 mai

Le projet avec la crèche Gribouille a été reconduit avec Mme Rose Turpin (Éducatrice) et Mme Isabelle Martin (Directrice de la crèche).

Les enfants de la crèche sont venus dans les classes le matin, accompagnés de deux membres de la crèche, avec leurs photos et la boîte à comptines (la photo reste à l'école et servira de transition à la rentrée avec l'étiquette présence de l'école).

• Accueil des enfants dans les classes de TPS/PS: 4, 7, 11, 14, 18 et 24 juin, les après-midis de 15h à 15h40. Les enfants sont accueillis avec leurs parents par petits groupes dans une classe pour découvrir leur futur environnement. Une photographie de chacun d'eux en activité a été prise pour transmission à la famille. La date du 4 juin était réservée aux enfants de la crèche Gribouille.

- Réunion d'informations pour les parents : Lundi 24 juin à 17h15
Accueil des familles, présentation de la rentrée et de l'année en TPS/PS.
- La rentrée échelonnée : sur les quatre premiers jours d'école à la rentrée, du 2 au 6 septembre.
Accueil des enfants par petits groupes (1/2 classe), sur une moitié de matinée, de 8h20 à 9h45 (*groupe A*) ou de 10h à 11h20 (*groupe B*).
Afin de faciliter la transition, le groupe A participera seul à la matinée complète du jeudi, et le groupe B à la matinée du vendredi.
- Rentrée différée possible : lundi 4 novembre ou lundi 6 janvier.

➤ Liaison GS/CP

- Lundi 3 juin : Une lecture offerte a été proposée dans les classes de GS par deux enseignantes du RASED, Mmes Lioure et Boisson.
Les enseignantes de GS et de TPS/PS, ainsi que des enseignantes du CP et du RASED ont également travaillé sur les représentations du CP par le biais du projet « dessine-toi au CP » (*afin d'appréhender les premières angoisses ressenties par les élèves à propos du CP*).
- Echanges GS/CP : lundi 24 juin et mardi 25 juin. Chaque classe sera divisée en deux groupes d'élèves :
 - *Présentation du cartable par les CP en maternelle*
 - *Lecture offerte par les CP en maternelle*
 - *Séances de phonologie et de numération en classe de CP*
 → Des photos seront prises lors de ces échanges, afin de pouvoir faire un retour en classe par la suite.
- Projet « Porte-manteaux » : lundi 24 juin, de 13h45 à 15h : les classes vont être échangées (GS en CP et inversement). Les GS fabriqueront les étiquettes de porte-manteau qui seront utilisées au CP. Les CP feront une activité d'arts visuels.
- Récréation commune : le jeudi 27 juin après-midi, les élèves de GS iront dans la cour de l'élémentaire afin de participer à une récréation commune avec les élèves de CP. Au préalable, les règles de la cour seront expliquées aux élèves de GS.
- Suivi GS/CP : Les enseignantes de GS et CP se réunissent en juin pour travailler sur le suivi des élèves et l'organisation des 4 classes de CP.
- Réunion de présentation aux parents : Jeudi 20 juin de 17h à 18h, les parents de GS sont conviés à l'école pour une réunion d'information sur la transition GS/CP, en présence des enseignantes des niveaux concernés.
- Fin d'année de GS : différents projets clôturent leur année de maternelle (comédie musicale, projet « jeux de société », exposition d'arts visuels, projet jeu autour des abécédaires).

➤ Liaison CM2/Collège Balzac

- Accueil des CM2 au collège : jeudi 29 novembre, les CM2 se sont rendus au collège pour assister à des cours (anglais, histoire-géographie, CDI).
- Portes ouvertes du collège : samedi 9 mars matin, destinée à la visite du Collège par les enfants, accompagnés de leurs parents.
- Réunion de présentation aux parents : mardi 7 mai, pour présenter le Collège et la classe de 6^{ème}, ainsi que les projets et options proposées.

- Liaison enseignants/Professeurs du collège : les enseignantes de CM2 rencontrent les professeurs du Collège en fin d'année afin de travailler sur la répartition des élèves.
- Projet « Laïcité-mise en scène » → Finalisation du projet danse des CM1/CM2-c dans les locaux du collège.

6/ Vie de l'école :

- Stages de réussite d'été

Des stages de réussite sont proposés aux élèves de CM, sur proposition de leurs enseignantes :

- Juillet : du 8 au 12/07, à l'école → Encadré par Mmes Demarcq, Bollard, Jullien
- Août : du 26 au 29/08, CM2, au collège Balzac → Encadré par Mmes Goyon, Bionda, Demars, Cazaubon

- Points de questionnement des parents :

➤ Service minimum en cas de grève de cantine

Des parents soulevaient la problématique du service minimum en cas de grève de cantine. Une grève importante est en effet en cours depuis déjà plusieurs semaines.

→ La Municipalité a pour la première fois mis en place un service d'accueil pique-nique en maternelle, afin de permettre aux familles restées sans solution de laisser leur enfant se restaurer à l'école sur la pause méridienne : *« Consciente des difficultés que vous rencontrez depuis plusieurs jours dans l'accueil de vos enfants lors du temps de restauration scolaire, liées à une grève inscrite dans le cadre d'un mouvement national, la Ville veille à tout mettre en œuvre pour maintenir l'accueil de vos enfants sur le temps méridien. De ce fait, il est proposé aux parents qui n'ont aucune autre solution de garde et dont l'enfant est inscrit à la restauration scolaire maternelle de l'accueillir sur le temps méridien (de 11h30 à 13h45). Les enfants apporteront obligatoirement leur panier repas froid boissons comprises. Ce repas sera fourni par les parents et sous leur responsabilité. Les aliments composant le pique-nique ne pourront ni être réfrigérés ni réchauffés.*

→ M. Brunel regrette cependant qu'aucune solution ne soit proposée certains jours de grève, comme cela a pu être le cas en élémentaire.

➤ Service minimum en cas de grève des enseignants

- La mise en place du service d'accueil incombe à l'état quand la part des enseignants grévistes est inférieure à 25 % (Les enseignants des autres classes peuvent alors accueillir des élèves des enseignants grévistes).

- Elle incombe à la Municipalité quand le nombre d'enseignants grévistes est supérieur à 25 %.

La Ville de Vénissieux s'oppose historiquement à la mise en place d'un service minimum.

→ Certains parents soulignent la difficulté rencontrée, notamment lorsqu'ils travaillent et n'ont aucun mode de garde.

➤ Périscolaire du mercredi

Avec le passage à la semaine de 4 jours à la prochaine rentrée, les enfants n'auront plus classe le mercredi matin.

→ Les parents regrettent que les Maisons de l'enfance ne soient ouvertes que le mercredi après-midi, ce qui laisse certaines familles sans solution le mercredi matin.

- Mme Louis-Chevreau rappelle que la situation était explicite au moment du vote, les électeurs se sont prononcés.

- Projets de fin d'année :

- **Représentation des Musiciens** : en maternelle, mardi 12 mars.
- **La boîte à fourmis** : intervention en maternelle, mercredi 13 mars.

- **Service sanitaire des étudiants en santé** : au Cycle 2, intervention sur le thème du « sommeil » le vendredi 29 mars.
- **Représentations à la salle Erik Satie** : 2 classes de maternelle (MS/GS et GS) ont donné une représentation de leur comédie musicale « Le jardinier amoureux », le Vendredi 03/05.
- **Projet jeux de société en GS** : mercredi 19 juin. Jeux partagés entre les enfants, les parents et les enseignantes.
- **Exposition en maternelle** : mercredi 26 juin. L'ensemble des productions plastiques réalisées par les élèves de maternelle sera présenté aux familles au cours de cette exposition.
- **Film des CM1/CM2-b** : projection du film réalisé par les élèves le jeudi 27 Juin, au cinéma Gérard Philippe dans le cadre du projet Festival.
- **Bilan du projet « jardin » en maternelle** : le projet en partenariat avec le centre social du Moulin à vent a été très positif. L'objectif serait de poursuivre ce partenariat l'année prochaine.
- **Bilan du projet « Tour du monde » en élémentaire** : les classes se sont impliquées pleinement, de nombreuses cartes postales ont été reçues. Le projet fut très positif.
- **Bilan du projet Cycle 1 avec les ateliers Municipaux d'arts plastiques Henri Matisse : « l'argile sous toutes ses formes »** : un artiste, Azzouz Seffari, est intervenu dans les classes afin de travailler l'argile. Une belle exposition à destination des familles a pu finaliser le projet.
- **Compost** : le compost du groupe scolaire (école et Maison de l'enfance) a bien fonctionné et il est désormais plein. Le projet serait de demander un troisième bac, afin de laisser le temps à celui de cette année d'arriver à maturité.
- **Chorales** : les chorales des CP et des CE1,CE1/CE2 donneront leurs représentation finales à destination des familles les 18/06 et 20/06.

- Sorties :

Classes	Date	Lieu
TPS/PS a, b, c PS/MS	Mardi 19/03	Cinéma
CP-a, CP-b, CP-c, CP-d	Vendredi 12/04	Concert de l'école de musique « Isamaya »
MS/GS GS	Vendredi 24/05	Théâtre « Le ciel des ours »
CM1/CM2-a CM1/CM2-b CM1/CM2-c	Jeudi 06/06	Domaine de Lacroix-Laval (Marcy L'étoile) → Finalisation du projet « ZeroGaspi »
PS/MS MS/GS GS	Jeudi 13/06	Au pré de Justin (Charly) → Ferme pédagogique
CP-a, CP-b, CP-c, CP-d CE1-a, CE1-b CE1/CE2, CE2	Vendredi 14/06	Le parc des oiseaux (Villars-Les-Dombes) → Réserve naturelle ornithologique
TPS/PS-b	Jeudi 20/06	Parc de Gerland
TPS/PS-a MS-a MS-b	Mardi 25/06	Au pré de Justin (Charly) → Ferme pédagogique

7/ Kermesse du 28 Juin : organisation

- La fête de l'école aura lieu le **Vendredi 28 Juin**, après la classe.
 - Les spectacles des classes de maternelle commenceront vers 16h15. Les enfants de maternelle seront restitués à leurs familles après la totalité des spectacles (vers 17h/17h15).
Les enfants des classes d'élémentaire sortiront tous à 16h.
 - Une tombola sera également organisée par l'Association Festive, avec de beaux lots à remporter.
Un chanteur donnera une représentation avec quelques chansons.
 - Des stands de jeux seront mis à disposition dans les cours de la maternelle et du bâtiment B, et donneront lieu à une remise de lots.
 - Une buvette accompagnera les festivités. Un glacier professionnel sera présent.
- Afin d'optimiser le déroulement, une pré-vente est organisée par l'Association Festive lors des sorties d'école depuis début juin, afin de proposer les « Fun Pass ».

8/ Maison de l'enfance :

- Bilan de l'année

Le fonctionnement des années précédentes a été conservé, en mettant toutefois l'accent sur des projets avec implication des parents.

Des soirées jeux parents/enfants ont été organisées en décembre et le 21 juin.

- Présentation de l'été

Une réunion de présentation est organisée avec les parents pour affiner l'organisation des matinées. Les demandes d'inscriptions sont fortes. Les réponses seront données aux familles d'ici la semaine prochaine, par mail et affichages.

Il risque d'être compliqué d'accueillir tout le monde début Août.

➤ Exemples d'activités proposées :

Sorties à la journée au lac ;

Journées grands jeux ;

Fabulations et histoires ;

Mini camps (CP -> CE2 ferme pédagogique), (à partir du CE2 -> séjours sportifs) ;

Première semaine des vacances : intervention d'un artiste sur le mur du mail piéton.

- Prévision pour la rentrée 2019

En partenariat avec l'école et le Cycle 2, un projet sera mené autour des « messages clairs » et enfants médiateurs, afin de travailler sur l'amélioration du climat scolaire.

Les horaires de fonctionnement de la Maison de l'enfance seront impactés par le changement de rythme scolaire : le périscolaire du soir sera raccourci.

Au niveau des inscriptions, il n'y aura pas de problème de places, car le nombre de demandes est en baisse.

La Maison de l'enfance a pour objectif de rester sur un accueil de loisir éducatif.
